



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 24 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 62

Commune	Prénom Nom	Présent / Représenté / Absent / Excusé	
AVESNELLES	Antoine BADIDI	P	
AVESNELLES	Marie-Christine MERCIER	R	Procuration à Christelle BLANDO
AVESNELLES	Pascal PETIT	P	
AVESNELLES	Christelle BLANDO	P	
AVESNELLES	Michel CHALDAUREILLE	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sébastien SEGUIN	P	
AVESNES SUR HELPE	Laurence WATTEAU	P	
AVESNES SUR HELPE	Benoît BOUDJEMA	P	
AVESNES SUR HELPE	Aline BERTRAND	R	Procuration à Anne-Laure CATTELOT
AVESNES SUR HELPE	Christian CASTEL	P	
AVESNES SUR HELPE	Anne-Laure CATTELOT	P	
AVESNES SUR HELPE	Gérard GUERTZMANN	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sylvie CABOOR	R	Procuration à Christian CASTEL
AVESNES SUR HELPE	Jacky ROUSSELLE	R	Procuration à Laurence WATTEAU
BAS-LIEU	Ghislain FRANCOIS	P	
BEAUREPAIRE SUR SAMBRE	Pierrick FORET	P	
BEAURIEUX	David HOUILLIEZ	R	Procuration à Vincent COURET
BERELLES	Orféo RIGONI	P	
BEUGNIES	Frédéric ERNESTI	P	
BOULOGNE SUR HELPE	Nadine MAJKA	P	
CARTIGNIES	Sabine CAUFAPE - SOUMIER	P	
CARTIGNIES	Xavier MOUVET	P	
CHOISIES	Bernard PAQUET	P	
CLAIRFAYTS	Guy ERPHELIN	P	
DAMOUSIES	Alain WITTEMBERG	P	
DIMECHAUX	Daniel ETEVE	P	
DIMONT	Vincent COURET	P	

DOMPIERRE SUR HELPE	Jean-Pierre LIBERT	R	Procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante
DOURLERS	Freddy THERY	P	
ECCLES	Didier LEMAIRE	R	Procuration à Orféo RIGONI
ETROEUNGT	Vincent JUSTICE	P	
ETROEUNGT	Bernadette GRANDIN	P	
FELLERIES	Pascal NOYON	P	

FELLERIES	Maryse BERNARD	R	Procuration à Pascal NOYON
FELLERIES	Maxime LOUGUET	A/E	
FLAUMONT-WAUDRECHIES	Jean-Marie VIN	A/E	
FLOURSIES	Alain DELTOUR	R	Procuration à Bruno MOYEN, conseiller suppléant
FLOYON	Evelyne GEBHARDT	A/E	
GRAND-FAYT	Thierry THIROUX	P	
HAUT-LIEU	Hervé CUISSET	R	Procuration à Thierry THIROUX
HESTRUD	André BERTEAUX	P	
LAROUILLIES	Wilfrid SALMON	P	
LEZ-FONTAINE	Philippe HANOT	P	
LIESSIES	Alain RICHARD	P	
MARBAIX	Damien DUCANCHEZ	P	
PETIT-FAYT	Claude ROYAUX	P	
PRISCHES	Jean-Claude FOVEZ	P	
PRISCHES	Chantal BLEHAUT	A/E	
RAINSARS	Colette WATREMEZ	P	
RAMOUSIES	Brice AMAND	P	
SAINS DU NORD	Christine BASQUIN	P	
SAINS DU NORD	Jean-Pierre DESSAINT	R	Procuration à Christine BASQUIN
SAINS DU NORD	Anne-Marie LENTIER	P	
SAINS DU NORD	Daniel DEUDON	P	
SAINS DU NORD	Sabine BUFI	R	Procuration à Daniel DEUDON
SAINS DU NORD	Natacha VAN ELSLANDE	A/E	
SAINT-AUBIN	Mauricette FREHAUT	R	Procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
SAINT HILAIRE SUR HELPE	Nicolas DOSEN	P	
SARS-POTERIES	Sandra BROGNET	R	Procuration à Didier CARETTE
SARS-POTERIES	Didier CARETTE	P	
SARS-POTERIES	Florian LIENARD	P	
SEMERIES	Hervé LASPALAS	P	
SEMOUSIES	Jérôme BEUGNIES	P	
SOLRE LE CHATEAU	Patrick DEHEN	P	
SOLRE LE CHATEAU	Chloé TROUILLIEZ	R	Procuration à Patrick DEHEN
SOLRE LE CHATEAU	Christian BINOIT	P	
SOLRINNES	Rémi LE ROUZIC	P	
TAISNIERES EN THIERACHE	Claude CONNART	R	Procuration à Nicolas DOSEN
WATTIGNIES LA VICTOIRE	Vincent QUEVALLIER	R	Procuration à Alain DERUE, conseiller suppléant

**Objet de la délibération : Programme « Jour de Panier » :
approbation de conventions partenariales**

Numéro de la délibération : DC_2022_071

Pièces jointes : Convention partenariale avec l'Association « A Petits PAS » (13 pages)

Convention partenariale avec le CIAS (7 pages)

Convention partenariale avec les producteurs (6 pages)

Convention partenariale avec les structures bénéficiaires (3 pages)
Règlement Jour de Panier (4 pages)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 62

- = - = - = - = - = - = -

Dans le cadre de sa contribution au Projet Alimentaire Territorial-Sambre Avesnois (PAT-SA), la 3CA a initié l'action expérimentale « Jour de Panier » qui vise à confectionner, à partir de références issues de producteurs (34) de la 3CA et, avec l'aide d'une équipe du CIAS en chantier d'insertion, des paniers hebdomadaires qui seront livrés sur les lieux de travail des salariés de l'Hôpital du Pays d'Avesnes, du Département du Nord (Avesnelles), de l'antenne de Réussir en Sambre Avesnois d'Avesnes, de l'école de Musique d'Avesnes et du siège de la 3CA.

Ce projet vise à rapprocher les producteurs et les consommateurs sur le territoire de la 3CA, permettant :

- de soutenir l'économie locale et l'ancrage territorial de l'alimentation,
- de réduire l'impact écologique de l'alimentation (emballages, transports, gaspillage alimentaire)
- d'améliorer l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité.

Ce projet expérimental prévoit une opérationnalité en septembre prochain, sous réserve du :

✓ du Budget Primitif 2022 « Jour de Panier »,

✓ D'une Convention partenariale avec l'association A Petits Pas et le CIAS pour la mise à disposition d'espaces (magasin, hangar, place de stationnement) et d'équipement (chambre froide) identifiés au sein de l'Espace Test de Sains de Nord dont la gestion a été confiée à la couveuse A Petits Pas. Cette convention est conclue pour une durée de 6 mois à compter du 1er juillet 2022, renouvelable deux fois pour une durée de 6 mois si les deux parties en sont d'accord, suite à un bilan de la cohabitation sur le site avec les autres usagers de l'espace test. Une participation aux charges mensuelles sera demandée au CIAS et couvrira les surcoûts et frais additionnels occasionnés par l'usage du site par le chantier d'insertion (électricité, eau, assurance, entretien des bâtiments). Cette participation s'élève à 300 € HT (360€ TTC) au démarrage. A compter du mois de novembre, ces charges seront réévaluées et un nouveau montant pourra faire l'objet d'un avenant.

✓ D'une Convention portant sur les modalités de partenariat entre la 3CA et le CIAS en termes de ressources financières, humaines et matérielles. La 3CA s'engage à mettre à la disposition le matériel (véhicule frigorifique, chambre froide, mobilier, caisses...) et à reverser au CIAS l'aide de la DRAAF qu'elle aura perçue en 2022, correspondant à 80% des dépenses du poste d'encadrant technique, soit un montant total maximum de 13 400 € (coût estimé pour le poste à 16750 € pour 6 mois). Les activités du chantier d'insertion « jour de panier » porté par le CIAS et composé d'une équipe de 4 salariés en insertion, consistent à :

- Retirer les commandes auprès des fournisseurs ;
- Gérer le stockage des denrées alimentaires ;

- Réaliser les conditionnements en commandes individuelles ;
- Entretien des espaces de stockage et d'acheminement des produits ;
- Distribuer les commandes aux clients.

✓ D'une Convention de partenariat avec les producteurs et le CIAS. Elle fixera les engagements des parties, avec notamment la fourniture hebdomadaire des produits selon les règles encadrant le dispositif (commande en ligne, modalités de retrait des marchandises, actualisation de la plateforme...). Elle sera conclue pour une durée de cinq mois à compter du 01 août 2022, renouvelable deux fois six mois.

✓ D'une Convention de partenariat avec les structures bénéficiaires (Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes, Département du Nord (antenne d'Avesnelles), Réussir en Sambre Avesnois (antenne de d'Avesnes et de l'école de Musique d'Avesnes. La 3CA mettra gracieusement à disposition du bénéficiaire :

- une intervention en structure pour expliquer le fonctionnement de l'opération ;
- l'accès à la plateforme de commandes en ligne pour ses salariés ;
- la distribution des commandes nominatives chaque semaine.

Cette convention sera conclue pour une durée de quatre mois à compter du 01 septembre 2022, renouvelable deux fois six mois.

✓ D'un Règlement fixant les modalités de mise en œuvre.

L'ensemble de ces documents figurent en annexe.

- - - - -

Il est proposé au Conseil de Communauté de :

- APPROUVER la Convention avec l'association A Petits Pas pour la mise à disposition d'espaces et d'équipement,
- APPROUVER la Convention portant sur les modalités de partenariat entre la 3CA et le CIAS en termes de ressources financières, humaines et matérielles,
- APPROUVER la Convention de partenariat avec les producteurs,
- APPROUVER la Convention de partenariat avec les structures bénéficiaires,
- APPROUVER le règlement,
- AUTORISER le Président à signer les documents précités.

- - - - -

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide de

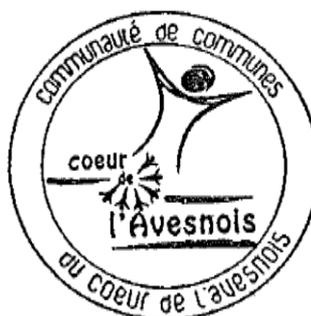
- **APPROUVER** la Convention avec l'association A Petits Pas pour la mise à disposition d'espaces et d'équipement,
- **APPROUVER** la Convention portant sur les modalités de partenariat entre la 3CA et le CIAS en termes de ressources financières, humaines et matérielles,
- **APPROUVER** la Convention de partenariat avec les producteurs,
- **APPROUVER** la Convention de partenariat avec les structures bénéficiaires,
- **APPROUVER** le Règlement
- **AUTORISER** le Président à signer les documents précités.

- - - - -

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

**Le Président,
Nicolas DOSEN**



Publié sur le site Internet le 05/08/2022

Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu le 05/08/2022

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20220630-DC_2022_071-DE